



Municipalité de
Saint-Roch-de-Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 4 juillet 2023

Projet d'ordre du jour

Ordre du jour de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu devant avoir lieu le 4 juillet 2023 à 19 h 30 à la salle du conseil située au 1111, rue du Parc.

1. OUVERTURE

- 1.1 Ouverture de la séance
- 1.2 Moment de réflexion
- 1.3 Adoption de l'ordre du jour
- 1.4 Adoption de procès-verbaux

2. ADMINISTRATION

- 2.1 Autorisation - Participation du maire au congrès de la FQM pécuniaire
- 2.2 Nominations – Comité de démolition
- 2.3 Reddition de comptes – Programme PRABAM
- 2.4 Demande d'appui FRR – Maison de la culture
- 2.5 Nomination – Office d'habitation Pierre-De Saurel

3. RESSOURCES HUMAINES

- 3.1 Nomination directeur général adjoint – Opérations et greffier-trésorier adjoint

4. COMMUNICATION

5. FINANCES

- 5.1 Dépôt du certificat de disponibilité budgétaire
- 5.2 Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiements (comptes payés et comptes à payer)
- 5.3 Autorisation de paiement décompte 1 – Contrat TP

6. BIENS ET SERVICES

- 6.1 Octroi de contrat - TP-05-2023 (Déneigement des rues) Octroi de contrat - système incendie du 859, rue Principale
- 6.2 Octroi de contrat - Excavation et installation d'un égout pluvial
- 6.3 Octroi de contrat - Achat de tuyaux pour l'ajout d'un égout pluvial
- 6.4 Octroi de mandat - Services professionnels pour réaliser un plan directeur des parcs et espaces verts de la municipalité

- 6.5 Octroi de mandat - Services professionnels pour la surveillance du réservoir
- 6.6 Octroi de contrat - Fourniture et installation de panneaux à affichage variable
- 6.7 Octroi de contrat - Achat d'une pompe pour les stations de pompage

7. RÈGLEMENTS ET AFFAIRES JURIDIQUES

- 7.1 Dépôt - Certificats d'enregistrements REG-438-02, 03, 04, 05, 06, 07, 08, 09, 10
- 7.2 Retrait - règlement 438-2023-2 modifiant le règlement de zonage 220 afin de créer la zone RE-1 à même la zone RA-16
- 7.3 Avis de motion et dépôt - projet de règlement 440-2023 portant sur les règles de contrôles et de suivis budgétaires
- 7.4 Adoption - Règlement 439-2023 modifiant le règlement REG-430-2023 imposant une redevance réglementaire pour contribuer au financement des infrastructures touristiques municipales
- 7.5 Désignations de rues Vieux-Clocher phase II
- 7.6 Autorisation de signature - Protocole d'entente PRACIM

8. URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE

- 8.1 Dépôt du rapport de juin sur l'émission des permis.
- 8.2 Demande CPTAQ – 388, Côte Saint-Jean

9. SÉCURITÉ PUBLIQUE

10. LOISIRS ET CULTURE

11. AFFAIRES DIVERSES

12. CLÔTURE

- 12.1 Période de questions du public
- 12.2 Période d'intervention des élus
- 12.3 Levée de la séance